



EMPURANY

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2025

Présents : Denis GLAIZOL, Dominique COUTURIER, Philippe REGAL, Chantal REGAL, Monique DESBOS, Vincent CHANAL, Marc MORFIN, Christophe DESCHAMPS, Joël GUILLOT, Florian MINODIER, Corine FAURE-BASSANO.

Absents : Annie BUFFAT-CHAPELLE, Christiane CHANTIER, Véronique MONTET, Keyne ANTOINE

Absents excusés : Annie BUFFAT-CHAPELLE, Christiane CHANTIER, Véronique MONTET, Keyne ANTOINE

Secrétaire de séance : Corine FAURE-BASSANO

20h39 : Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 27 juin 2025. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Création d'un emploi permanent d'agent technique principal de 2ème classe.
- Prorogation de la convention de participation risque prévoyance et avenant à la convention.
- Aliénation de voirie au lieu-dit « Larra ».
- Classement des parcelles dans le domaine public au lieu-dit « Les Chapoutiers »
- Modification des statuts du Syndicat mixte Numérian.
- Convention lire et faire lire.
- Questions diverses.



CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Concerne l'avancement de grade suite à l'évolution de carrière pour l'agent Dimitri BOUIT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

PROROGATION DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION RISQUE PRÉVOYANCE ET AVENANT À LA CONVENTION

Concerne la mutuelle nationale territoriale (MNT) pour les employés sur les garanties de maintien de salaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

ALIÉNATION DE VOIRIE AU LIEU-DIT « LARRA »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

CLASSEMENT DES PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC AU LIEU-DIT « LES CHAPOUTIERS »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION LIRE ET FAIRE LIRE

Monsieur le maire propose de reconduire la convention pour un montant de 140€ par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Nous avons reçu une lettre de remerciement pour la subvention accordée à LOU BOU TEN.
- Les anciens ont organisé un pique-nique géant le 3 septembre à la salle municipale. La salle leur a été accordée à titre gratuit en échange d'un don pour la collecte de la tour médiévale.
- Nous avons reçu un courrier en recommandé concernant une réclamation sur la gêne occasionnée par l'éclairage public. Le nécessaire a été fait pour diminuer l'intensité lumineuse dans la zone concernée mais une modification supplémentaire de cet éclairage impacterait la sécurité de circulation et ne relève malheureusement pas de la



compétence de la commune. La décision a été prise d'envoyer un courrier en réponse pour lui confirmer qu'il devra désormais s'adresser à l'autorité compétente.

- Des travaux de peinture ont été réalisés dans la classe maternelle de l'école pendant les vacances d'été. La salle de sieste a été installée au-dessus du secrétariat de la mairie.

TOUR DE TABLE

Chantal : RAS.

Corine :

- Le projet de la tour médiévale a été choisi pour représenter l'Ardèche dans le cadre de la mission Stéphane Bern. La somme collectée par le Loto du Patrimoine sera versée dans un pot commun au niveau national et le montant attribué à Empurany sera connu en fin d'année.
- La dernière phase des fouilles archéologiques a eu lieu cette semaine. Elle consistait à suivre les travaux de décapage des ruelles et à faire l'analyse des caves. Les archéologues ont fait une levée de doute sur le mur possiblement gallo-romain, ils ont également découvert un puits et des trous de poteaux. Les charbons qui étaient logés dans les trous de poteaux ont été prélevés et seront analysés au carbone 14 afin de préciser la datation de ces découvertes. Réponse dans un mois.
- Les fouilles étant terminées, nous allons maintenant passer à l'installation des réseaux. Les planchers ont été posés dans la salle du premier étage de la sacristie ainsi qu'au premier étage de la tour.

Florian : demande confirmation de la date pour le goudronnage prévu le vendredi 19 septembre. La date est confirmée.

Philippe :

- L'entreprise de goudronnage SCR travaille actuellement sur la commune pour la pose de bicouche et d'enrobé à chaud.
- Il est prévu une journée « élagage » le 17 octobre pour couper les branches du côté de la Faurie jusqu'à Vernières et à la montée de la Chapelle.
- Suite aux fortes pluies et aux orages, nous rencontrons des problèmes d'infiltration d'eau dans certains bâtiments de la commune, notamment dans la salle de la cantine et à la salle des fêtes.



Christophe :

- Confirme l'infiltration d'eau à la salle des fêtes.
- Signale des chaises cassées.
- Propose l'acquisition d'un balai serpillère avec bac pour les professionnels.

Joël signale la présence d'ambroisie au bord des routes.

Marc : suite à la mini-tornade, les fils de téléphone, qui étaient imbriqués dans les branches de peupliers, sont tombés à la montée de l'ancien stade.

Vincent : RAS

Dominique :

- Présente l'appel à projet TER (Territoire Educatif Ruraux). Le dispositif des "Territoires éducatifs ruraux" a pour objectif de promouvoir l'adaptation des politiques éducatives et permettre ainsi une meilleure prise en compte des spécificités des territoires ruraux et éloignés. Il s'adresse aux zones rurales et de montagne pour répondre à leurs enjeux spécifiques : distance, relief, dispersion de l'habitat et des équipements publics, qui rend plus difficile la mobilité, éloignement des opportunités d'emploi et de poursuite d'études, déprise démographique.

Ce programme vise ainsi à renforcer dans ces territoires les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, et à lutter contre l'autocensure. En effet, à résultats scolaires équivalents, les élèves en zone rurale s'orientent davantage vers la filière professionnelle et, après le lycée, vers des études supérieures longues.

Cet appel à projet concerne l'ensemble des écoles du territoire de la Communauté de Communes. Le montant attribué est de 90.000 Euros sur 3 ans. Le pilotage du projet a été confié au Collège de Lamastre.

- Présente le projet d'aménagement du carrefour de la Naute. Une maçonnerie sera construite autour de la croix en veillant à garantir une meilleure visibilité au croisement.
- Point sur la maison de santé à Lamastre : le projet de cette future MSP, qui sera située en face de l'hôpital, commence à se dessiner. Les discussions avancent sur la répartition des locaux entre les professionnels de santé, qu'il s'agisse de médecins, d'infirmiers ou d'autres acteurs médicaux ou paramédicaux. Les docteurs Bouquet et Messmer ont



donné leur accord pour intégrer les locaux et Madame Messmer, future diplômée en médecine, se joindra à l'équipe médicale actuelle.

Monique : demande s'il y a des plantations à faire.

Monsieur le Maire lève la séance à 23h45

La secrétaire de séance
Corine FAURE-BASSANO

Le Maire
Denis GLAIZOL

